

Image not found or type unknown



Le bailleur peut-il refuser ma demande

Par **totoche**, le **05/06/2008** à **19:51**

bonjour, rnje me trouve embête, car après un contact téléphonique avec mon bailleur pour qu'il me fournisse un duplicata de mon bail ainsi que l'état des lieux d'entrée, malgré le fait que cela fasse 30 ans que je sois locataire, il m'a demandé une raison pour ma demande. rna t-il le droit de refuser de me fournir les documents ?rnmerci pour votre réponse,rnbonne journéeerntotoche